

PROJET DE LOI

rejeté

le 16 décembre 1988

N° 28
S É N A T

PREMIÈRE SESSION ORDINAIRE DE 1988-1989

PROJET DE LOI

de finances rectificative pour 1988

REJETÉ PAR LE SÉNAT

Le Sénat a rejeté, en première lecture, le projet de loi de finances rectificative, adopté par l'Assemblée nationale en première lecture.

Délibéré en séance publique, à Paris, le 16 décembre 1988.

Le Président,
Signé : ALAIN POHER.

Voir les numéros :

Assemblée nationale : (9^e législ.) : 411, 419, 420 et T.A. 45.

Sénat : 129, 137 et 138 (1988-1989).
